

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 9 avril 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF,

vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL,

Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s): Monsieur Bernard FISCHER ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne BURGER, Madame Frédérique

MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER

Excusé(s): Monsieur Mathieu CAHN, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS

Absent(s): Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Thierry CARBIENER,

Madame Martine JUNG, Monsieur Marc SENE

Rapporteur: Monsieur Marcel BAUER

N° CP/2018/069 - 70510 - Modernisation du réseau routier

RD1083 Aménagement à FEGERSHEIM, LIPSHEIM,

ICHTRATZHEIM -

Demande de prorogation de la déclaration d'utilité publique

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- sollicite auprès de Monsieur le Préfet du Bas-Rhin la prorogation pour une durée de 5 ans de la déclaration d'utilité publique prononcée par arrêté préfectoral du 3 juin 2018, du projet d'aménagement de la RD1083 à Fegersheim, Lipsheim et Ichtratzheim ;
- demande à Monsieur le Préfet que la prorogation de l'acte déclaratif d'utilité publique à intervenir soit délivrée au profit de l'Eurométropole de Strasbourg ;
- prend acte du changement de bénéficiaire de cette déclaration d'utilité publique au bénéfice de l'Eurométropole de Strasbourg ;
- autorise son président à signer tous les documents afférents à cette procédure de prorogation.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée

Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président, Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20180409-lmc1117327-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 16/04/18